



Conseil d'établissement - École La Roseraie

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école La Roseraie tenue le 11-06-2025 en présence au SALON DU PERSONNEL de l'école La Roseraie.

Sont présents :

• Salvatore Mancini	Membre parent
• Julie Champagne	Membre parent
• Julie Geoffrion	Membre parent
• Jessyka Pépin	Membre parent
• Brenda Tapp	Membre substitut parent
• Alicia Girard	Membre représentant du service de garde
• Annie Galipeau	Membre représentant du personnel enseignant
• Marie-Ève Cusson	Membre représentant personnel enseignant
• Andréane Lessard	Membre représentant personnel enseignant
• Jose Luis Ichazo Bardales	Membre représentant du personnel de soutien
• Rebecca Héon	Membre Substitut en remplacement de Sharmila Jiva

Sont absents :

• Sharmila Jiva	Membre parent
-----------------	---------------

Participe également à la séance :

• Nancy Marshall	Directrice
------------------	------------

1 CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA RÉUNION

Monsieur Mancini, président, fait la constatation du quorum et ouvre la séance à **18h34**.

2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur Salvatore Mancini fait la lecture de l'ordre du jour. Il est mentionné que 2 documents ont été déposés sur le Teams du CÉ en dehors des délais. Ces documents sont acceptés par les membres.

Il est proposé d'adopter l'ordre du jour avec l'ensemble des documents déposés.

CE-24-25-68 Adopté à l'unanimité.

3 RÉSOLUTIONS EN BLOC

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 mai 2025.

Il est proposé d'adopter le procès-verbal tel quel. Personne ne demande la lecture.

CE-24-25-69 **Adopté à l'unanimité**

4 SUIVIS DU PROCÈS-VERBAL DU 23 AVRIL 2025

Personne ne demande que le procès-verbal soit lu lors de la rencontre.

- Madame Marshall fait le suivi concernant les inquiétudes en lien avec des élèves en surplus de la part d'un membre du public. Il n'a pas été nécessaire d'aller en transfert obligatoire – 2 parents se sont proposés pour un transfert volontaire.
- Des coquilles ont été corrigées dans le procès-verbal du 14 mai 2025.
- Mme Nicole Ouellette prendra le relai pour remplacer madame Annie Marleau, en arrêt de travail indéterminé.

5 MOT DE LA PRÉSIDENTE

5.1 Moment de reconnaissance pour le Mérite de la FCPQ /SNEP

5.1.1 Monsieur Mancini mentionne que la SNEP a eu lieu la première semaine de juin

- Lors de la soirée de remerciement des bénévoles, il a été remis à Monsieur Mancini le certificat honorifique pour son engagement et son implication au sein de l'école La Roseraie depuis plusieurs années.
- Il faut envoyer d'ici le 30 juin le nom de Monsieur Salvatore Mancini à la FCPQ

5.2 Bilan des activités du conseil d'établissement : formulaire à compléter d'ici le **30 juin 2025**

- Monsieur Mancini présente le formulaire de satisfaction FORM aux membres du CE

5.3 Départ à la retraite du directeur générale du CSSP, M. Luc Lapointe

- Retraite le 30 juin 2025. Monsieur Lapointe œuvre au sein du CSSP depuis 17 ans, incluant la transition des CS vers les CSS. Dernière rencontre du CCG la semaine prochaine où sera souligné son départ à la retraite.
- Direction générale intérimaire a été nommée (Nathalie McDuff) actuellement directrice générale adjointe.

6 PAROLE AU PUBLIC

6.1 Aucun membre du public n'est présent

7 POINTS DE DÉCISION

7.1 Budget annuel de l'école 2025-2026 (adoption)

- Madame Marshall présente le budget annuel de l'école et explique la variabilité des montants d'une année à l'autre, et a ajouté un comparable entre 2024-2025 et 2025-2026
- Révision budgétaire en décembre-janvier prochain, elle pourra nous montrer le budget 24-25 final.
- Madame Héon se demande pourquoi la mesure "à l'école on bouge" a diminué drastiquement en 2025-2026. Madame Marshall explique que, dès la mise en place de la mesure, le gouvernement octroie 2 ans de suite le montant de 20 000\$ pour installer la mesure, puis le budget va en décroissant les années suivantes.
- Madame Marshall mentionne que la mesure annexe 49 (soutien à la composition de la classe), peut être reconduite d'une année à l'autre alors un montant sera rajouté à l'année prochaine.
- Monsieur Mancini mentionne qu'il serait intéressant de débiter tôt la mise en place d'activités pour des enveloppes budgétaires spécifiques pour ne pas perdre les fonds disponibles. Mme Marshall explique que cela n'est pas toujours possible avec le temps que nous avons ainsi que les priorités et les imprévus vécus dans une école. L'équipe-école a tout de même le souci de s'assurer que tout soit dépensé.
- Madame Marshall mentionne que monsieur Mancini doit signer un document attestant que la direction est autorisée à effectuer des transferts de crédit à l'intérieur du budget de l'établissement.
- Personne ne demande le vote.

CE-24-25-70

Le budget annuel est adopté à l'unanimité

7.2 Information, idées et recommandations pour 2 dates pour AGA (adoption)

- Madame Marshall mentionne que l'assemblée générale des enseignants aura lieu la semaine prochaine, elle consultera les enseignants en lien avec les premières rencontres de parents.
- Madame Marshall propose le 9 septembre ou le 10 septembre (en même temps que les rencontres des enseignants). Sous toutes réserves de sa consultation la semaine prochaine.
- Madame Lessard propose le **10 septembre ou le 11 septembre 2025**.
- Les membres du CE discutent des dates proposées.
- Il est proposé d'adopter les dates proposées par Madame Lessard.

CE-24-25-71

Adopté à l'unanimité

7.3 Reddition de compte du budget annuel de fonctionnement du CE (Adoption)

- Madame Marshall présente le budget annuel du CE pour l'année 2024-2025
- Il est proposé d'adopter le budget annuel de fonctionnement tel quel.

CE-24-25-72

Adopté à l'unanimité

7.4 Rapport annuel du conseil d'établissement (Adoption)

- Monsieur Mancini fait la lecture de son texte d'introduction dans le rapport annuel.
- Monsieur Mancini présente les différentes parties du rapport annuel.
- Madame Marshall propose d'enlever les lignes pour les pouvoirs et décisions qui n'ont pas été effectuées ou qui ne sont pas applicables pour La Roseraie.
- Madame Pépin propose d'inclure les actions du CE au fur et à mesure dans le rapport annuel.
- Il est proposé d'adopter le rapport tel quel.

CE-24-25-73

Adopté à l'unanimité

7.5 Évaluation du plan de lutte à la violence et l'intimidation (adoption)

- Madame Marshall fait la présentation des résultats du sondage sur le sentiment de sécurité à l'école.
- 49% des élèves ont répondu au sondage
- Violence subie : le geste de violence le plus présent est celui de 'pousser'
- Violence physique : chaque jour (2% - idem), une fois par mois et plus (12% vs 79%), une fois par semaine (10% vs 9%)
- Violence entendue : le mot le plus présent 'ta gueule'
 - o Amélioration (29% à 20% à 15%)
- Violence à caractère sexuel :
 - o Parfois : 11%
 - o Exemple : touche à mes parties, situations malaisantes
- Intimidation
 - o Vu : 50%
 - o Vécu : 33%
 - o Madame Marshall mentionne qu'il y a peut-être eu un mélange avec les conflits
- Endroits :
 - o Cours d'école +++
 - o Chemin du retour à la maison
 - o Casiers
- Quand :
 - o Pendant le service de garde
 - o Aux récréations
- À qui ils vont en parler :
 - o Enseignant, éducatrice, famille
 - o Peu vont se confier aux médiateurs
- Situation résolue par l'adulte ?
 - o 24% non
 - o Madame Marshall propose de vérifier la façon dont les adultes terminent les interventions pour s'assurer de la compréhension des enfants en lien avec le règlement des conflits.
- Sentiment de sécurité :
 - o 73% des enfants se sentent en sécurité (amélioration)
 - o 24% 'parfois'
 - o 4 enfants 'jamais'

- Publications intimidantes :
 - o Peu de consultation des réseaux sociaux
- Monsieur Mancini présente l'évaluation du plan de lutte.
- Les membres du CE discutent des éléments du document et propose des pistes d'actions
- Madame Héon mentionne qu'il serait pertinent de faire suivre les informations aux parents afin d'ouvrir les discussions (info-parents?). Suggestion de Madame Champagne qui propose d'envoyer un courriel aux parents rapidement pour la rétroaction du sondage et en début d'année prochaine.
- Madame Pépin propose d'expliquer clairement aux parents les moyens de dénoncer dans ce même courriel.
- Madame Marshall propose de donner les résultats du sondage en lien avec les 2 objectifs principaux seulement.
- Les membres du CE n'ont pas d'autres questions.
- Il est proposé d'adopter l'évaluation du plan de lutte tel que présenté.

CE-24-25-74

Adopté à l'unanimité

7.6 Contribution financières (approbation)

7.6.1 Cahiers et reprographies

- Monsieur Mancini présente les listes niveau par niveau
- Quelques enseignants font des précisions en lien avec des demandes spécifiques de niveaux
- Les membres du CE sont en accord avec la proposition d'approuver la liste des contributions financières en lien avec les cahiers et reprographies.

CE-24-25-75

Approuvé à l'unanimité

7.6.2 Liste de matériel d'usage personnel (approbation)

- Monsieur Mancini présente les listes par niveau
- Madame Marshall mentionne qu'il faut envoyer les listes aux avocats du centre de service à chaque année afin de s'assurer que tout soit conforme. Ce sera fait la semaine prochaine.
- Les membre du CE sont en accord avec la proposition d'approuver la liste des contributions financière en lien avec le matériel d'usage personnel.

CE-24-25-76

Approuvé à l'unanimité

7.7 Utilisation du fond destination spéciale (adoption)

7.5.1. Entrée au fonds

Dépôt de 500\$ de Desjardins dans l'enveloppe 'activité spéciale'.

Il est proposé d'accepter cette entrée au fond à destination spéciale.

CE-24-25-77

Adopté à l'unanimité

7.5.2. Sortie au fonds

Sortie de 15 669.60\$ (facture de l'entrepreneur pour la phase 2 de la cour).

Il est proposé d'accepter cette sortie au fond à destination spéciale.

CE-24-25-78

Adopté à l'unanimité

8 POINTS D'INFORMATION

8.1 Projet éducatif 23-27 et son plan d'action + plan de lutte à la violence et l'intimidation et les violences à caractère sexuel (suivi)

- Mme Marshall n'a pas d'autres interventions à faire concernant le plan d'action. Elle fera un bilan à l'AGA aux parents en septembre 2025.

8.2 Budget de l'école (suivi)

- Mme Marshall présente le budget de l'école. Elle mentionne que la mesure B11 sera transféré en 2025-2026.
- Monsieur Mancini mentionne qu'il reste des fonds dans la mesure du soutien à la persévérance. Madame Marshall mentionne qu'il reste des paiements à prendre de cette mesure.
- Madame Marshall amènera le rapport final du budget en début d'année prochaine pour le présenter au CE.
- Les membres du CE n'ont pas d'autres questions.

8.3 Fonds à destination spéciale (suivi)

- Diner pizza des 6e années à venir
- Embellissement de la cour d'école - ajustement des chiffres selon la ristourne (15669\$ vs 16855\$)
- Vente de livres usagés (521\$)

Aucune autre question n'est soulevée par les membres.

8.4 Projet Embellissement de la cour d'école (suivi)

- Madame Marshall présente la fin de la phase 2
 - o 2 supports à trottinette
 - o 2 buts de soccer
 - o 1 ballon rotatif
 - o 2 poteaux de volley ball avec filet
- Madame Marshall présente la phase 3 (à venir)
 - o Points d'ombre (5 arbres matures)

- 3 tables à pique-nique
- Les enseignants et les parents discutent de la phase 3.

Aucune question n'est soulevée par les membres du conseil.

8.5 Parole à l'OPP

- Madame Geoffrion mentionne qu'il y a beaucoup de mauvaises herbes en avant de l'école dans l'aménagement paysager. Il serait intéressant d'impliquer élèves et parents dans le nettoyage.

8.6 Parole aux enseignants

- Madame Lessard soulève qu'il y a eu une compétition d'athlétisme la semaine dernière à l'école qui a été très appréciée des élèves.
- Madame Galipeau mentionne qu'il y a beaucoup d'activités et de sorties de prévues dans la prochaine semaine.
- Madame Cusson que le Ninja Factory a été bien apprécié par les élèves. Elle mentionne aussi que les dernières rencontres de tutorat ont eu lieu cette semaine pour favoriser l'amélioration des résultats scolaires en lecture.
- Les membres du CE n'ont pas d'autres questions pour les enseignants.

8.7 Parole au représentant du personnel de soutien

Monsieur Jose Luis Ichazo Bardales mentionne qu'il est en train de se préparer pour le ménage d'été. Il demande la collaboration du personnel et des enseignants afin de libérer l'espace pour faciliter le ménage.

Aucune question n'est soulevée par les membres pour le représentant du personnel de soutien.

8.8 Parole au représentant du service de garde

Madame Girard mentionne que des collations spéciales sont prévues et qu'ils feront un grand jeu de bingo extérieur.

Les élèves ont apprécié la journée pédagogique avec les jeux d'eau.

Aucune question n'est soulevée par les membres pour la représentante du service de garde.

8.9 Parole au représentant du comité de parents

M. Mancini présente les points importants de la rencontre du comité de parents du 5 juin 2025.

- Retour de consultation sur les projets pédagogiques particuliers – avis favorable à l'adoption de la politique
- Retour sur le colloque annuel de la FCPQ
- Remise des prix Bronze de la FCPQ et du prix de l'ordre
- Présentation sur les AGA

Aucune question n'est soulevée par les membres pour le représentant du comité de parents.

8.10 Parole à la direction

Mme Marshall remercie les membres du conseil d'établissement et mentionne que les échanges lors des séances du CE sont stimulants et bienveillants. Madame Marshall apprécie cette collaboration entre professionnels, enseignant, représentants et parents.

Aucune question n'est soulevée par les membres pour la direction.

9 COMMUNICATIONS

9.1 Correspondances reçues

9.1.1 M. Parazelli – Suivi concernant la campagne de financement.

9.2 Parole aux membres

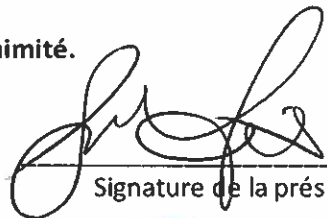
- Madame Champagne remercie tous les membres du personnel pour leurs efforts pour le climat agréable pour les élèves à La Roseraie.
- Monsieur Mancini mentionne aux membres en fin de mandat qu'il est possible et apprécié de se représenter l'an prochain à L'AGA.
- Monsieur Mancini remercie les membres du CE pour leur implication et leur souhaite un bel été. Il fait un rappel concernant la réponse au sondage de satisfaction.

10 LEVÉE DE LA SÉANCE

Monsieur Salvatore Mancini propose la levée de la séance à **20h42**.

CE-24-25-79

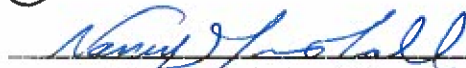
Adopté à l'unanimité.



Signature de la présidence

21 oct. 25

Date



Signature de la direction

14 oct 2025

Date